



Prévention Spécialisée

21 rue de BERNE – BP 90039 – 67065 Strasbourg cedex

Tel: 03 88 23 84 84

Mail: prevention@entraide-relais.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

« Entraide Le Relais »

6 rue des Imprimeurs - 67200 STRASBOURG - Tél : 03.88.10.34.50 Fax : 03.88.30.41.89

e-mail: <u>secretariat@entraide-relais.fr</u> internet: <u>www.entraide-relais.fr</u>

Sommaire

1	Présentation du service et éléments de contexte de l'année			
2	Chiffres clé			
3	Terr	itoire Centre		
	3.1	Mais qui sont ces jeunes que la prèv' du centre-ville accompagne ?		
	3.2	Eléments d'explications et pistes de réflexion1		
	3.3	Où dormir : de l'urgence à l'hébergement1		
	3.4	Besoin de se soigner1		
	3.5	Et l'insertion professionnelle dans tout cela ?1		
	3.6	Parfois le parcours mène en prison1		
4 Terr	itoire Krutenau1			
	4.1	Animation et développement du quartier Suisse, dynamiques installées		
		entre les acteurs1		
	4.2	Une dynamique collective qui prend une place plus importante dans le		
		quotidien de l'équipe1		
	4.3	Les interventions au collège AIGLE2		
	4.4	Accompagner les jeunes là où ils sont, le long travail de « présence		
		sociale »20		
	4.5	Aller plus loin2		
5	Perc	spectives 2024		

1 Présentation du service et éléments de contexte de l'année.

Forme d'action éducative en milieu ouvert, la prévention spécialisée met en œuvre une mission qui relève des actions de prévention de l'aide sociale à l'enfance. Une convention pluriannuelle entre l'association et l'Eurométropole de Strasbourg définit les objectifs et moyens alloués.

La prévention spécialisée a pour mission de prévenir et réduire les phénomènes de marginalisation et de décrochage social des jeunes d'un territoire prescrit et de renforcer les capacités éducatives de l'environnement familial et social de ces jeunes. Elle imagine des actions là où tous les dispositifs ont échoué.

La prévention spécialisée agit sur la base d'une implantation territorialisée et sans mandat nominatif (administratif ou judiciaire) dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale afin de prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Les équipes éducatives doivent être capables de susciter l'adhésion des jeunes à leurs propositions d'accompagnement. La première nécessité étant de se faire connaître des jeunes et de l'ensemble des personnes vivant et agissant sur ce territoire, pour y être acceptés, reconnus et légitimes à proposer des actions et accompagnements. Les équipes agissent au cœur de partenariats institutionnels et opérationnels.

Des modalités d'interventions propres à la prévention spécialisée sont mises en œuvre par le biais du travail de rue et de la présence sociale sur le territoire en plus des plus classiques accompagnements individuels et collectifs que l'on retrouve communément dans un service d'intervention sociale.

L'action éducative de l'équipe s'inscrit dans la rencontre avec les jeunes. Elle s'attache à construire avant toute chose une relation de confiance, à reconnaitre les jeunes en tant qu'individus et veille à une présence régulière qui participe à la disponibilité nécessaire à une éventuelle demande.

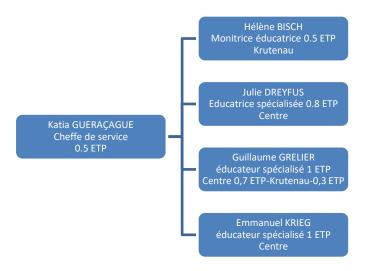
Le temps est, dans ce contexte, une dimension importante qu'il faut impérativement prendre en compte dans la relation éducative que la prévention spécialisée met en œuvre.

Par le biais d'une relation d'écoute patiente et renouvelée, sans exigences et obligations en contrepartie, l'équipe tente d'amener les jeunes à cheminer vers des possibles qu'elle va soutenir. Ce n'est qu'à ce moment-là que la notion d'accompagnement peut intervenir dans le cadre de démarches plus concrètes.

Pour mener sa mission et favoriser son intervention, le service s'appuie sur les principes de libre adhésion, d'anonymat et de non-institutionnalisation des actions. Dans le cadre du mandat territorial, l'équipe inscrit son action sous forme de proposition, sans notion d'obligation individuelle.

Entraide le Relais intervient sur deux territoires : l'hypercentre de Strasbourg et la Krutenau. Le public que l'équipe cherche à rencontrer (pour lequel le service est missionné) sur ces deux territoires se distingue par le fait que les jeunes du territoire de la Krutenau habitent en général le quartier tandis que les jeunes du centre fréquentent cet espace de rencontre et sont engagés dans une dynamique de marginalité.

Impactée ces dernières années par d'importants mouvements du personnel (départ, absences, embauches), l'équipe a pu se stabiliser en 2023 et être enfin au complet à partir du mois de septembre. Dans ce contexte, c'est une équipe reconstituée qui a questionné son organisation et son fonctionnement et ressenti le besoin de travailler à la fois à une définition commune de l'intervention et ressenti le besoin de faire évoluer la cohésion d'équipe.



Chaque début d'année scolaire l'équipe ferme le service et consacre deux journées au bilan de l'année écoulée et aux projets de l'année à venir. Ce séminaire a lieu « hors les murs », au vert, et permet à l'équipe de balayer son cadre d'intervention et la définition d'objectifs formalisés par une feuille de route pour l'année.

Une réunion d'équipe hebdomadaire a lieu le mardi matin. C'est le lieu de l'organisation de l'intervention mais aussi le temps où l'équipe s'attache à réfléchir et à analyser ses actions et projets qu'elle est amenée à adapter régulièrement au fur et à mesure de l'année en

fonction du contexte des territoires et des besoins des jeunes rencontrés et accompagnés. Lorsque le temps de réunion ne suffit pas à évoquer les situations des jeunes, l'équipe complète avec des points jeunes mensuels qui permettent de creuser davantage les situations. Un Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle mensuel permet par ailleurs à l'équipe de mettre en récit des situations professionnelles, de questionner son intervention auprès des jeunes, son positionnement ou ses représentations. La démarche est accompagnée par une intervenante extérieure, psychologue. La cheffe de service bénéficie également d'un GAPP avec ses collègues cadres.

Fin 2023, les entretiens professionnels à échéance des 2 ans ont permis de faire le bilan des formations et d'échanger sur les besoins et les projets des salariés de l'équipe. L'équipe souhaite orienter une prochaine formation collective sur le thème du secret professionnel et du partage d'information.

Toute l'équipe a bénéficié en 2023 d'une formation collective par l'APSN sur le thème de l'adolescence et la question de la non-demande dans un contexte de conduites à risque de la part des jeunes accompagnés ou rencontrés dans l'aller vers. Le vaste sujet que représente la non-demande de l'adolescent nous a amené à visiter parfois des champs connexes (la relation par l'attachement, le traumatisme, la résilience...). Ces éléments d'explication et de contextualisation ont permis de permettre une interprétation plus affinée des enjeux de la non-demande des jeunes accompagnés, rencontrés, accrochés ou approchés. L'approche des leviers, des outils utiles en lien avec le sujet de la non-demande, de l'attachement/détachement ont aussi permis à des professionnels de se projeter différemment dans des approches relationnelles futures qu'elles soient individuelles et/ou collectives.

La formation « Premiers secours en santé mentale-PSSM » a permis de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté aux différentes situations, de repérer les situations d'urgence et a été source d'information sur les ressources disponibles pour orienter vers les professionnels de la santé. Cette formation dispensée depuis 2023 en interne par une salariée formée aux PSSM, permet d'approfondir les connaissances que l'on peut avoir et de mieux pouvoir faire face à un évènement lié à la santé mentale des personnes accompagnées. Trois personnes de l'équipe ont été formées entre 2022 et 2023.

Fin d'année, Julie DREYFUS et Emmanuel KRIEG ont participé aux rencontres nationales « Jeunes en errance » à NANCY. Les deux journées organisées par les CEMEA ont réuni différents participants : des professionnels, des travailleurs pairs et des personnes accompagnées autour d'ateliers et de conférences avec le même objectif de partager, échanger et découvrir ce qui se fait chez les autres et d'identifier les thématiques à travailler ou valoriser.

Dans le cadre de travaux importants, les bureaux situés 24 rue SAINT LOUIS ont déménagé fin novembre dans des bureaux temporaires 21 rue de BERNE. Ce déménagement éloigne quelque peu l'équipe du territoire du centre-ville mais bénéficie au territoire de la Krutenau au sein duquel l'intervention s'est accentuée en 2023.

L'équipe a participé au premier volet d'une série de documentaires commandés par l'Eurométropole de Strasbourg ayant pour objectif de présenter la prévention spécialisée sur ce territoire. Bien que la perspective de filmer les jeunes et notre cadre d'intervention nous ont questionné au regard du principe de confidentialité, nous avons décidé de participer parce que nous repérons par ailleurs à quel point la spécificité d'intervention de la prévention spécialisée est méconnue, voire mal comprise.

Prévention des maltraitances et violences – plaintes et réclamations :

Registre de gestion des plaintes et réclamation 2023 : néant. L'association n'a pas été destinataire d'une plainte ou réclamation et n'a pas été en situation de rédiger une fiche de signalement d'EIG, évènement indésirable grave.

2 Chiffres clé

Contacts 2023

390 personnes



Territoire Centre

276 personnes

dont 63 contacts éducatifs1

Territoire Krutenau

114 personnes

dont 9 contacts éducatifs



68%



32%



77%



23%



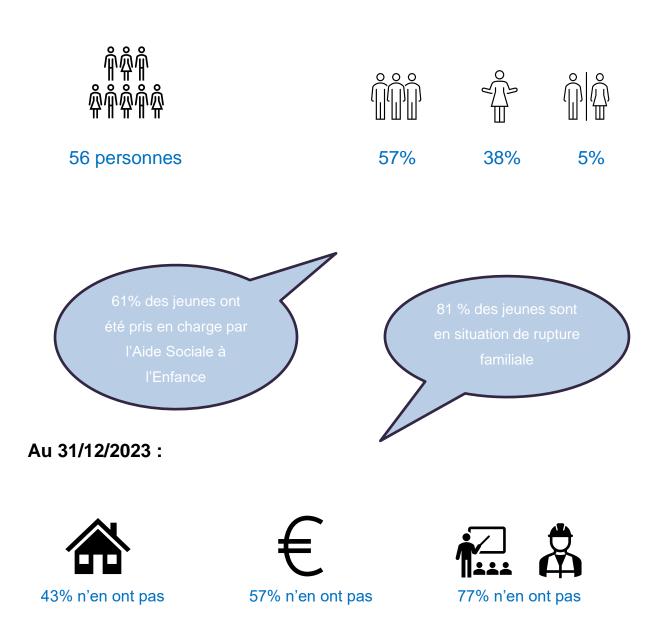
de 16/25 ans 57%

+ de 11/17 ans 66%

¹ Contact éducatif : prise de contact avec un jeune dans une démarche d'installation d'une relation de confiance avant que le jeune accepte d'engager un accompagnement. Ce contact éducatif peut prendre du temps et ne conduit pas, ni immédiatement, ni nécessairement, à une démarche d'accompagnement.

Accompagnements 2023

La majorité des accompagnements concernent des jeunes du territoire Centre. Sur le territoire Krutenau, les accompagnements se sont amorcés fin 2023, début 2024, dans la continuité du développement et du renforcement de l'intervention décrits en seconde partie de rapport.



86%: C'est le pourcentage de jeunes accompagnés consommateurs de substances psychoactives.

3 Territoire Centre

3.1 Mais qui sont ces jeunes que la prèv' du centre-ville accompagne?

On pense toujours que le public que notre équipe accompagne est le plus en marge, le plus éloigné. Alors nous avons tendance à dire, « et pour les jeunes à la rue, qu'est-ce qui est proposé » ? On nous répond :

- « Il y a un accueil de jour pour ces jeunes »,
- « mais justement on a créé le CEJ Rupture (Contrat Engagement Jeunes en Rupture) pour eux », « il y a un nouveau dispositif LDA jeunes (Logement d'Abord Jeunes), exactement pour eux »...

Oui tout cela est vrai.

Mais, précisément, nous vous parlons de ceux qui n'y sont pas, de ceux pour qui ces propositions n'ont pas fonctionné, de ceux à qui il est renvoyé qu'ils sont trop loin pour s'adapter à la proposition. Alors est ce que la prèv en demande trop ? Ou est-ce que la prèv interpelle sur ces réponses qui ne correspondent pas aux besoins de ces jeunes qui de fait sont exclus ? Les dispositifs créés pour les jeunes « en rupture » présupposent en effet une quantité de critères préalables... inaccessibles pour les jeunes en « rupture ».

Mais alors qui sont ces jeunes ? Ce sont ceux qui ne parviennent pas à se mobiliser vers l'accueil de jour spécifique pour les jeunes ou en sont exclus, ce sont ceux qui ne remplissent pas les critères du CEJ Rupture, ceux qui ne pouvaient pas s'inscrire dans le cadre proposé par le LDA jeunes. Ce sont pourtant ceux qui sont « visés » dans les textes et les projets mais force est de constater que quelque chose ne fonctionne pas. Peut-être parce-que ce qui est posé ne leur correspond pas, peut-être qu'ils n'en sont pas encore là. Rappelons la démarche qui est la nôtre d'entrer en lien, de créer un espace de rencontre et de tenter de réamorcer une relation de confiance pour pouvoir accompagner les jeunes vers les institutions.

« Travailler au quotidien avec ces jeunes chez qui la rupture masque la souffrance, pourtant évidente avec la surconsommation de substances psychoactives et les comportements dépressifs, s'appuie sur trois fonctions, trois principes : aller vers, accueillir inconditionnellement, accompagner au rythme des personnes ».²

Déjà, la jeunesse... Elle est « à la fois âge et passage : elle constitue un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Âge des possibles et des expérimentations, âge des engagements et des choix, la jeunesse est une période

² François CHOBEAUX-Vingt-cinq ans de jeunes en errance active, où en est-on? Cahiers de rizhome-2016

d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction identitaire de l'autonomie. »³

Les jeunes que nous accompagnons traversent cette période de passage avec des repères de responsabilité, d'autonomie et d'indépendance souvent décousus, parcellaires, incomplets. Alors comment se fait ce passage quand le filet de sécurité n'est pas opérant? Cet âge des expérimentations est possible lorsqu'on peut retomber sur ses pieds, même si on se trompe (d'orientation scolaire, de choix de copains, de choix de loisirs, etc.), c'est ce qu'une famille permet habituellement. Ces jeunes n'ont pas droit à plusieurs essais : ils sont partis ou ont été mis à la porte, pas toujours majeurs, et tentent de se construire leurs propres repères avec ceux de la rue. Convaincus qu'ils peuvent y arriver seuls, parce que la vie leur a bien appris à ne surtout pas faire confiance aux autres, ils sont, lorsque nous les rencontrons, à la recherche de leur béquille pour supporter leur quotidien. Une proportion importante de jeunes accompagnés par l'équipe, 86%, sont consommateurs de substances psychoactives qu'elles soient licites ou pas, de manière plus ou moins quotidienne. Aussi jeunes soient-ils, ils n'envisagent pas leur quotidien sans consommation. Parce qu'ils n'arrivent pas à dormir, parce qu'ils cogitent trop, parce qu'ils sont trop nerveux, parce qu'il faut combler un vide... Ces consommations sont aussi le noyau d'un mécanisme sans fin, d'un besoin d'apaiser la tourmente. Pour cela il faut de l'argent, pour cela on fait la manche... et il reste en général peu de perspective pour envisager de se mobiliser sur autre chose. 46% des jeunes accompagnés font la manche.

Et puis certains aimeraient y parvenir, mais ils sont comme bloqués. Ils répètent encore et encore qu'ils veulent travailler, arrêter la manche, réduire les consommations, faire une formation, mais ça bloque. Toujours cette impossibilité d'acter quelque chose qui pourrait peut-être ne pas fonctionner, ou pas du premier coup. Toujours cette impossibilité de se faire confiance et d'essayer. Toujours cette rengaine qui ronge de l'intérieur, pour quoi faire ? Pour qui faire quand soi-même n'est depuis longtemps pas une raison suffisante ? Comment s'accrocher à un espoir, à un projet, quand on n'a personne pour nous soutenir ? Les traumatismes de ces jeunes sont multiples et se rejouent dans ce passage difficile vers l'âge adulte, les empêchant d'avancer de manière plus ou moins consciente. La majeure partie du travail de l'éducateur de rue est d'écouter toute cette détresse qui s'est accumulée dans leur si jeune vie. Mais le recueil de cette détresse exprimée en tristesse, en rage, en colère, en désespoir, n'est bien souvent pas suffisant pour permettre une construction. Ces jeunes viennent éventuellement à un premier rendez-vous, puis ne viennent plus, expriment une envie mais ne sont pas en capacité de déployer l'énergie nécessaire à sa

-

³ Bernard Bourdet, Revue Après demain, « Qu'est-ce que la Jeunesse ? *Rapport d'activité 2023 – Prévention spécialisée* 9

concrétisation. Ils auraient besoin d'un lieu pour questionner leur fonctionnement, mais refusent de voir un psychologue.

Précisément parce que la caractéristique majeure de ce public est de s'être éloigné, voire d'avoir fui les Institutions.

Plusieurs études démontrent que les jeunes sortants de la protection de l'enfance représentent un public particulièrement vulnérable et susceptible de rencontrer d'importantes difficultés en termes d'accès au logement. Ces difficultés, liées aux **ruptures** dans leur histoire familiale prennent également racine dans le fonctionnement des institutions qui les ont accueillies. Les changements de structures, de groupe de vie ou de référent sont fréquents. « Le parcours des enfants protégés était souvent long et chaotique, fréquemment marqué par une succession de prises en charge et de ruptures qui s'ajoutaient aux séparations familiales initiales. Ces ruptures, qui traduisaient à la fois les difficultés propres du jeune, l'épuisement des structures sollicitées et l'incapacité à trouver une nouvelle solution adaptée, étaient lourdes de conséquences. » 4

61% des jeunes accompagnés en 2023 ont été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. 81% des jeunes accompagnés sont en rupture ou en lien ponctuel avec leurs parents.

Peu de jeunes parviennent à s'inscrire dans une dynamique **d'insertion professionnelle**. Parmi les jeunes accompagnés en 2023, 54% d'entre eux étaient sans emploi/sans formation. En cours d'année, certains, 18%, ont pu se mobiliser, ponctuellement ou régulièrement selon, sur des dispositifs comme le CEJ/PACEA, TAPAJ, l'EPIDE ou les 1ères heures. Mais au 31 décembre, 77% d'entre eux sont sans emploi/sans formation, ce chiffre est en augmentation comparé à 2022 (69%). 80% des jeunes accompagnés n'étaient pas inscrits dans un dispositif d'insertion de type CEJ (classique ou rupture) ou PACEA (parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie).

En termes de cursus scolaire on relève que la moitié des jeunes accompagnés ont arrêté l'école à la fin du cursus obligatoire, en 3^{ème}. Cette proportion est sans doute plus importante puisque dans 20% des situations nous n'avons pas d'éléments sur le parcours.

Plus d'un jeune accompagné sur quatre est concerné par une problématique de **santé mentale**. Les histoires de vie, les traumatismes vécus, passés ou présents ainsi que les conditions de vie actuelles très précaires (à la rue, sans ressources, isolés) sont autant de facteurs qui viennent altérer la santé mentale des jeunes et les empêcher de faire face sereinement aux difficultés de la vie.

3.2 Eléments d'explications et pistes de réflexion

La difficulté d'avancer dans des démarches est un dénominateur commun aux situations des jeunes que nous rencontrons.

10

⁴ Extrait rapport de la cour des comptes-2020 Rapport d'activité 2023 – Prévention spécialisée

Vous l'aurez compris, ces jeunes qui viennent de la rue sont fortement marqués par leurs parcours de vie.

Quelques pistes explicatives, au travers des prismes les plus fréquemment rencontrés : l'hébergement, le soin sous toutes ses formes, l'insertion professionnelle, la prison.

3.3 Où dormir : de l'urgence à l'hébergement

Ne pas avoir de lieu sécurisé où dormir n'est pas un choix. Être hébergé chez un tiers n'est pas un choix. Dormir dans un squat n'est pas un choix. Dormir dans la rue n'est pas un choix. Dormir dans une tente, en ville, ou planter sa tente dans un coin de bois n'est pas un choix. Dormir avec une couverture dans une entrée de commerce n'est pas un choix...

Demander une place pour être mis à l'abri, en contactant le 115, n'est pas non plus un choix.

L'année 2023 a été mouvementée en ce qui concerne l'hébergement des jeunes.

Du plus urgent :

Le travail de mise à l'abri avec les équipes du 115 a été complexe : d'une part, en raison de la saturation des lieux à disposition, et aux possibilités de lieux « adaptés » d'autre part. Nous savons que le manque de places est un problème récurrent. Les jeunes savent qu'appeler le 115 ne garantit en rien d'avoir un hébergement d'urgence. Ils sont souvent résignés à l'idée de se voir répondre qu'il n'y a malheureusement pas de place pour la nuit. Le constat est que nombre d'entre eux n'appellent plus non plus. « De toute façon ça ne sert à rien de téléphoner, il n'y a pas de place pour moi, je préfère dormir dehors, c'est plus simple... ». Le refus de certains lieux de mise à l'abri, collectifs ou trop éloignés, intervient de temps en temps. Et bien évidemment il y a, dans certains cas, l'animal de compagnie qui vient rendre toute prise en charge en urgence impossible...

En 2023, le travail de partenariat avec les équipes du SIAO/115 s'est encore renforcé : la disponibilité et les échanges autour des situations que l'équipe accompagne, les liens avec les interlocuteurs permettent un travail plus efficient, dans l'objectif de pouvoir accompagner au mieux ces situations complexes que vivent les jeunes. En découle une réactivité appréciée et des réponses au plus proche de réalités, aussi bien pour le jeune que pour les lieux qui accueillent en urgence. Ces liens précieux permettent de mieux entourer ces jeunes, d'avoir également la possibilité de mieux leur expliquer ce qu'est un parcours d'hébergement.

En passant par l'intermédiaire d'un tiers :

« Tu dors où ? – C'est bon, t'inquiète, y'a quelqu'un qui m'héberge ... ».

Il est fréquent de savoir nos jeunes hébergés chez un tiers, qui en héberge souvent d'autres également. Là aussi les difficultés s'accumulent : quelles sont les conditions pour pouvoir être hébergé chez un tiers ? Quelle contrepartie/participation est demandée ? De l'argent ?

Participer aux tâches quotidiennes (nettoyage, nourriture, etc...)? Payer contre des consommations, de son corps? Il est très rare que ce coup de main soit gratuit. S'en suivent souvent des dettes, des séparations conflictuelles, ...

Au plus posé?

En 2023, des jeunes accompagnés ont pu entrer dans des dispositifs d'hébergement plus pérennes : CHRS, LDA et d'autres.

Des postulats qui augurent de belles choses en termes d'évolutions positives dans les parcours des jeunes. Oui, mais cela reste encore une fois compliqué. Il s'agit d'entrer dans un fonctionnement bien particulier. Or si certains jeunes s'adaptent assez rapidement, il reste toutefois différents freins, inhérents à chaque singularité, qu'il ne faut pas négliger : fonctionnement et règles des lieux d'accueil, vivre seul dans sa chambre tout en trouvant sa place dans le collectif dont découle aussi un certain nombre de règles, ne pas pouvoir accueillir du monde, interdiction de consommer (or quand on est dépendant on transgresse), des impératifs de temps (la durée possible dans l'hébergement) et de résultats (la fameuse « sortie positive » d'un dispositif). Et puis la sanction tombe : le rappel au règlement, puis un second avertissement, puis l'exclusion de la prise en charge ... Une de plus vécue dans un parcours de vie déjà très cabossé.

En 2023, l'équipe a pu orienter des jeunes vers des hébergements. Au 31 décembre, 30% des jeunes accompagnés étaient hébergés en structure contre 19% fin 2022, ce qui représente une amélioration. Mais nous avons également relevé que 40% des jeunes à la rue au 31 décembre avec une demande SIAO à jour n'avaient pas bénéficié d'une orientation en cours d'année.

Et l'équipe a aussi dû être là, pour accompagner des jeunes par la suite, lorsqu'ils ont été exclus, faute de lieux où la dimension globale peut se travailler sur le très long terme.

3.4 Besoin de se soigner

Le corps

L'accès au soin est une autre préoccupation dans notre travail. Le rapport au corps est présent en permanence, mais il est souvent délaissé. Il n'est pas facile de se préoccuper de son corps quand on a l'impression qu'il faut franchir une montagne administrative pour pouvoir se soigner. Pourtant les corps se dégradent... La peur de se présenter dans un lieu de soin, de se sentir jugé, d'entendre un discours moralisateur sur l'hygiène et en premier de ne pas savoir vers où se diriger, selon qu'on a des droits ouverts ou pas, sont autant de freins pour se soigner. L'équipe continue à travailler avec les partenaires dans ce domaine mais les possibilités sont peu nombreuses et les situations se complexifient au fur et à mesure des années.

Les dépendances

Travailler autour des questions d'addictions reste une part importante du travail de l'équipe. En 2023, les approches du travail de rue avec les partenaires Ithaque et ALT se sont étoffées : travail hebdomadaire mis en place avec ALT (auparavant une semaine sur deux) et la présence d'Ithaque dans la rue permet un travail de concert.

La réalité du terrain nous a imposé une nouvelle réflexion : quid des mineurs consommateurs qui demandent du matériel de RDR (Réduction Des Risques) ? C'est une question que l'équipe a partagé avec les professionnels des structures de soin lors de la réunion inter-institutionnelle mensuelle. Nous nous sommes également manifestés pour participer à la réflexion actuellement à l'œuvre du côté des CSAPA de Strasbourg en termes de réponse. Comment travailler avec la minorité, sans rigidifier une réponse : comment permettre un lieu/espace qui permette d'accueillir ces mineurs au même titre que des majeurs dans un lieu où ils peuvent venir chercher du matériel propre, sans stigmatisation. Pour pouvoir par la suite leur ouvrir des propositions de réflexion autour de leurs consommations. La répression les conduirait à les conforter dans leur consommation, avec des pratiques à risque, sans possibilité de rencontrer des professionnels.

Et la santé psychique

Les temps de rencontres sont pour nous l'occasion de permettre une émergence de paroles : souvent se parlent le mal-être, la colère, les scarifications, les pensées suicidaires, mais peuvent aussi être visibles des troubles de l'humeur, des discours incohérents ... Nous sommes formés pour entendre, être à l'écoute. Mais pour soigner nous avons besoin de professionnels. Mais avant de rencontrer le professionnel idoine reste la difficulté d'orienter vers : « j'ai vu des psys quand j'étais en foyer - on m'a obligé à aller voir un psychiatre, mais il m'a pas aidé, il m'a donné un traitement qui m'a défoncé ... J'ai arrêté... Je suis pas fou ... ». Le passé de contraintes a laissé des traces, souvenirs douloureux pour certains, qui sont devenus parfois des phobies pour d'autres ... Comment alors pouvoir accompagner vers du soin quand le soin a pris lui-même une forme de maltraitance contrainte? En discutant avec ces jeunes nous percevons clairement que le soin psychique est, bien des années plus tard, encore vécu « comme si c'était hier ». Ils ont du mal à réaliser que des années se sont écoulées, qu'ils ne sont plus des enfants/adolescents et que de pouvoir travailler ce qu'ils ressentent comme mal-être prendra de fait un autre sens. « Ce refus de reconnaître un statut et une compétence d'aidants aux intervenants s'appuie aussi sur l'expérience issue d'une longue expérience de contacts contraints avec des éducateurs, assistants sociaux, psychologues, psychiatres : « des gens qui ne m'ont servi à rien à part me prendre la tête».. Ici les années de parcours institutionnel vécus au sein des incohérences conceptuelles et organisationnelles de la protection de l'enfance pèsent très lourd sur le travail à conduire, un vécu fait de ruptures successives de prises en charge et de placements renforçant la dynamique abandonnique installée dans la petite enfance (Potin, 2012; Alecian et Birraux 2015). Et il faudra des années pour transformer auprès de ces jeunes l'image des

intervenants sociaux et psy, en rétablissant et en développant auprès d'eux une confiance relationnelle et humaine permettant de leur faire comprendre qu'il y a des professionnels accessibles, attentifs, non normatifs, et qu'il est donc possible d'oser se livrer à eux 5

Une réflexion a été engagé en 2023 avec l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie (EMPP). De cette réflexion sur un lieu possible vers lequel orienter, a pu se parler le besoin / manque repéré par l'équipe depuis de nombreuses années : avoir « du psycho » dans la rue. L'EMPP a une pratique et une mission d'intervenir hors les murs. Nous avons donc testé une pratique de travail de rue en commun, pour aller vers. Temps qui a lieu un lundi sur deux accompagné par Guillaume S, infirmier. L'approche de Guillaume et notre présence rassure les jeunes et favorise les échanges, les jeunes sont en demande et souvent une proposition de RDV est possible pour passer rue de Berne, dans un autre cadre. L'incarnation du professionnel qui vient vers, mais qui est aussi accueillant du lieu, rassure et encourage à aller vers l'institution. Guillaume S souligne le fait qu'il est régulièrement surpris par la facilité des jeunes de parler. Nous relevons également ce besoin de parler qu'ont les jeunes rencontrés dans la rue avant toute autre chose. L'équipe de l'EMPP souligne également la limite de leur intervention certes précieuse mais perlée tous les quinze jours alors que la santé mentale de ces jeunes nécessiterait bien plus de moyens, dans la rue, là où il est possible de les rencontrer.

L'équipe a donc rencontré les psychologues qui interviennent dans les PAEJ et les CJC dans l'espoir que la rencontre avec les jeunes puisse s'organiser hors les murs dans un premier temps puisqu'ils ont du mal à franchir les portes des lieux de soin. Malheureusement, le besoin identifié se heurte aux limites de l'intervention et au cadre de la mission de ces services qui répondent à une démarche de soin réfléchie et où la demande du jeune est opérante.

Dans ce contexte, l'équipe a pris le temps de rédiger un projet pour solliciter le financement d'un psychologue qui ferait partie intégrante de l'équipe. Un questionnaire pour recueillir l'avis des jeunes a été utilisé auprès d'eux durant l'été et nous nous sommes appuyés et inspirés de ce qui se pratique déjà et fonctionne dans d'autres départements.

3.5 Et l'insertion professionnelle dans tout cela?

L'équipe a renouvelé le partenariat avec l'association la JEEP au travers des chantiers éducatifs qu'elle propose. Un premier pas pour travailler 4 matinées et être payé à la fin. Cette année, 3 chantiers ont eu lieu. L'équipe de la JEEP a noté que les jeunes ont su se mobiliser, au travers de notre soutien. A noter également que les jeunes présents s'engagent tout au long de la durée du chantier, même si certains inscrits ne viennent pas,

14

⁵ François CHOBEAUX-Vingt-cinq ans de jeunes en errance active, où en est-on ? Cahiers de rizhome-2016

rien de grave, la porte reste ouverte. Le besoin financier est réel, mais qui est valorisé par le fait d'obtenir de l'argent en contrepartie d'un travail (en opposition à une aide versée ponctuellement comme cela peut être le cas par le biais d'une demande au Fond d'Aide aux Jeunes). Le cadre sécurisant, avec la présence d'un membre de notre équipe, d'un encadrant du chantier de la JEEP, le format « petit groupe » permet au jeune de se sentir entouré. Repeindre une cage d'escalier permet de se sentir fier aussi, de se sentir « utile ».

Mais là aussi, les situations des jeunes accompagnés par l'équipe montrent une inadaptation pratique du nombre de dispositifs qui semblent pourtant être conçus pour eux, comme le CEJ rupture par exemple. Bien qu'assoupli comparé au CEJ classique, le CEJ rupture prévoit néanmoins la signature d'un contrat et de 15 heures de démarches hebdomadaires minimum. Les jeunes sont bien trop éloignés d'une possibilité d'entrer dans ces démarches, car il faut déjà être capable de pouvoir s'engager à minima. Minima bien trop élevé pour beaucoup de ces jeunes de la rue. Mais c'est bien là que se situe aussi un des obstacles difficiles à surmonter : « je suis en errance depuis longtemps, je ne sais plus comment faire ». En 2023, un jeune accompagné sur 56 était inscrit en Contrat d'Engagement Jeune, CEJ.

3.6 Parfois le parcours mène en prison...

« Coincé entre 4 murs ». C'est la signification de son tatouage. Il me l'a expliqué au dernier parloir. D'ailleurs il m'a aussi expliqué comment il l'a fait son tatouage, avec les moyens du bord : dans sa cellule, un rasoir en plastique fondu pour l'encre, une pointe pour l'aiguille. Mais il faut le faire vite, sinon le plastique fondu durcit. Cette année, on a eu quelques jeunes à l'Elsau. C'est sûr que ça nous éloigne du centre d'aller faire un tour là-bas. Et ça nous change aussi de cadre. Le son des serrures, des ouvertures de portes, des trousseaux de clefs, ça nous change des sons de la rue.

Lorsqu'un jeune est incarcéré, l'équipe veille à préserver un lien afin que le jeune soit soutenu durant son incarcération et puisse solliciter un professionnel à la sortie. L'équipe peut être en lien avec le SIAO pour prévenir si possible les sorties sèches, l'équipe du dedans/dehors de l'EPSAN s'il y a pertinence côté soin et avec les travailleurs sociaux du milieu fermé du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. En 2023, 6 jeunes avec lesquels l'équipe était en lien ont été incarcérés à la MAE de Strasbourg. Les visites ont pesé sur le temps de travail de l'équipe mais ont été préservées. Pour la plupart des jeunes, ces visites représentaient en effet le seul lien avec une personne extérieure à l'établissement pénitentiaire.

Conclusion:

Il nous faut peut-être aujourd'hui changer de paradigme quant à l'idée de permettre à un jeune en précarité de faire évoluer sa situation à partir du logement. Une fois posé, il peut activer les leviers nécessaires pour avancer : remise à jour administrative, soin, travailler les addictions, emploi/formation... Ce que nous constatons aujourd'hui, de manière encore plus forte qu'auparavant, **c'est qu'il faut du temps.**

« Le rythme, les projections temporelles des jeunes en errance, plus largement des gens de la rue, n'ont rien à voir avec les rythmes et les temps professionnels ou administratifs. Développer pour travailler avec eux des programmes calibrés en mois, en phases progressives successives très normalisées, telle la « Garantie jeunes » dans ses modalités de mise en œuvre par les missions locales, n'a aucun sens. Il est nécessaire de comprendre et de prendre en compte qu'un accompagnement se déroulera sur des années, pas toujours avec les mêmes intervenants ni dans la même ville, et jamais sans ruptures, sans régressions, sans phases où il semble ne plus rien se passer. Ces évidences remettent de façon inattendue les usagers au centre du système, et c'est tant mieux ».6

Temps qui est propre à chacun, en fonction de son histoire de vie. Lui laisser du temps pour « se poser », pour qu'il puisse peut-être dans un premier temps « se réparer » : travailler ce qui l'empêche d'avancer, ces difficultés qui lui sont propres et qui sont ancrées fortement. Du temps pour pouvoir être accompagné vers autre chose.

Il n'existe que trop peu de lieux qui proposent cette souplesse, pourtant nécessaire à ces jeunes de la rue. A Strasbourg, l'espace Joséphine Baker, l'Ilot ou le dispositif JAMES sont des lieux d'accompagnement et/ou d'hébergement qui permettent cette ouverture. Un accueil qui donne le temps au jeune, qui prend en compte ses désirs d'avenir, sans imposer un « bon chemin à suivre » pour s'insérer. Chemin proposé/imposé par le sachant. Ces lieux où les parcours se construisent ensemble avec des jeunes qui ne peuvent pas, du fait de leur parcours et de leur histoire se situer dans la logique classique de l'accompagnement social. J. BAKER et l'Ilot acceptent les chiens, ce qui pour une partie du public est une nécessité aussi. Malheureusement les places ne sont pas à la hauteur du besoin.

Forte de son expérience, notre équipe est prête à participer à une éventuelle réflexion sur les besoins d'accueil et d'hébergement des jeunes de la rue afin de penser les structures d'accueil pour les jeunes.

Le maillage interinstitutionnel autour des jeunes : le travail engagé qui se poursuit et s'affine au fur et à mesure du temps et des interventions en commun auprès des jeunes concerne les équipes du 115/SIAO, les maraudes, Ithaque, ALT, l'EMR et l'EMPP. Ce maillage partenarial est vital pour nous. Sans eux nous ne pourrions accompagner vers.

-

⁶ François CHOBEAUX-Vingt-cinq ans de jeunes en errance active, où en est-on? Cahiers de rizhome-2016

4 Territoire Krutenau

Lors du dernier rapport d'activité, la question de la Krutenau était centrale. L'équipe, à l'époque, prenait petit à petit une place dans l'univers de ce territoire, découvrait plus finement les dynamiques à l'œuvre, s'organisait pour une présence sociale régulière sur le quartier Suisse et prenait le temps de construire le lien avec le centre-social du Cardek et le Collège Caroline Aigle.

L'année 2023 est venue renforcer les actions en place et les liens partenariaux, avec une présence sociale plus marquée dans le quotidien de l'équipe. Plusieurs temps forts sont venus rythmer le quotidien de l'équipe et le travail entrepris avec les partenaires : la fête du quartier Suisse en mai, les barbecues avec les jeunes sur l'été, les réflexions sur le passage en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville, QPV, ainsi que les actions collectives qui se sont développées voire ouvertes pour certains groupes. L'équipe n'est donc plus dans le réinvestissement d'un territoire comme en 2022 mais dans l'ancrage de son action au quotidien.

4.1 Animation et développement du quartier Suisse, dynamiques installées entre les acteurs

L'année 2023 vient renforcer une dynamique forte entre plusieurs partenaires et acteurs. Les deux faits les plus marquants ont été la fête de rue en mai et le démarrage de la réflexion sur la mise en place du nouveau QPV « Jura Citadelle » à partir de novembre.

Fête de rue du Quartier Suisse : initiée en 2022 avec le CSC du CARDEK, la fête de rue s'est, au départ, organisée autour d'animations au pied des immeubles afin de permettre aux habitants de se retrouver ou se rencontrer sur l'espace public. Au vu du nombre de jeunes présents, nous souhaitions réitérer ce temps et l'inscrire de manière plus pérenne chaque année.



Avec l'appui de la Direction de Territoire Bourse-Krutenau-Esplanade, la fête du quartier Suisse s'est organisée en mai dans l'objectif d'impulser une dynamique avec les habitants, jeunes et moins jeunes, de pouvoir mobiliser certains groupes dans l'organisation de cette fête et pour l'équipe, de pouvoir s'appuyer sur cet espace pour se faire connaître et/ou renforcer un lien avec les jeunes et les habitants. Après les animations ludiques de l'aprèsmidi, un barbecue a rassemblé environ 200 habitants du quartier.

Les opportunités de contacts se sont multipliées pour l'équipe, elle a été mieux repérée dans le quartier et a pu aller plus loin dans l'intervention ensuite.

Les grands absents de cette fête : les grands, les jeunes de 16-23 ans !

« Ça ne nous branche pas, c'est pas pour nous ces moments, c'est pour les petits », ou certains qui nous livrent des paroles plus personnelles « tu sais je suis pas à l'aise quand il y a trop de monde, j'osais pas venir, je me sentais pas à ma place ».

Nous leur avons donc proposé un BBQ « dédié », uniquement pour eux, là où ils se retrouvent, « sans adulte ». L'équipe a fourni le barbecue et le combustible, les jeunes la viande ; et une quinzaine de jeunes étaient présents. A croire que la formule convenait mieux, loin des regards et des parents.

Passage en QPV: Fin d'année, le bruit circule que le quartier Suisse pourrait passer en QPV en 2024. Rapidement, l'information se précise et le balai des réunions commence. L'équipe est intégrée et associée par la Direction de Territoire à tout un réseau d'acteurs présents de près ou de loin sur cette transition.

Ce rapprochement d'acteurs permet à l'équipe de prévention spécialisée de souligner le besoin de penser la question des jeunes, tant sur l'offre culturelle et d'animation que sur des moyens pour venir soutenir l'insertion et/ou la formation des jeunes habitants.

En lien avec ce besoin ciblé pour la jeunesse, nous avons saisi ces instances pour assoir la nécessité de créer un lieu ressource pour ce micro-quartier, qui serait à destination de plusieurs publics, intégrant plusieurs acteurs institutionnels et associatifs (soutien scolaire, permanence de différentes associations, espace pour les jeunes et les parents, ...). Notre idée de local commence à prendre forme et atteint une résonnance auprès d'autres acteurs, mettant en avant un besoin réel repéré à différents niveaux pour proposer des actions de proximité, avec des acteurs qui peuvent travailler ensemble ! Quand on partage les mêmes locaux, on peut imaginer des possibles.

4.2 Une dynamique collective qui prend une place plus importante dans le quotidien de l'équipe

L'équipe a réussi à impulser une dynamique collective auprès de tous les publics visés sur cette année 2023. Le travail de rue et les passages réguliers au CSC du Cardek ont permis d'aller plus loin que les simples contacts avec les jeunes et d'amorcer ou susciter des envies.

L'année 2022 a représenté le temps nécessaire du repérage, du lien, de l'ancrage sur le territoire. On se faisait connaître doucement par les jeunes. En 2023, l'équipe plus légitime et forte du lien de confiance instauré a pu les accompagner vers du collectif.



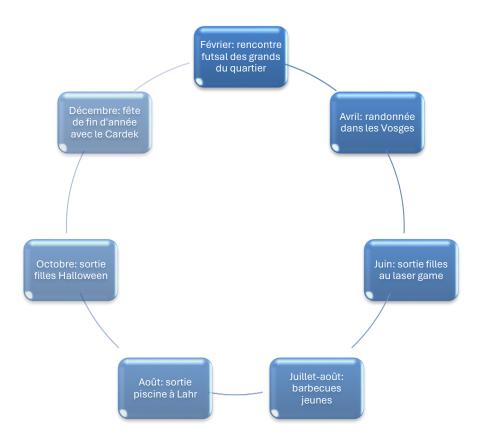


Les premières demandes des jeunes, souvent irréalisables du point de vue du coût, ont permis de travailler avec eux pour les rendre plus « accessibles ». Des sorties dans les Vosges et à la piscine s'organisent, des sessions futsal se mettent en place.

Plusieurs objectifs viennent cadrer ces actions collectives : une entrée en lien différente, soutenir des envies individuelles parmi un groupe,

repérer de nouveaux jeunes, sortir du cadre et changer d'air... Tous ces objectifs ont pour finalité une accroche avec le jeune, un support à la relation pour envisager à un moment donné d'aller plus loin dans une forme plus individuelle d'accompagnement.

Par l'ouverture « collective » de notre action, le temps nécessaire induit par notre mode d'intervention et les réponses apportées à leurs demandes, le lien entre l'éducateur et le jeune se renforce. On s'autorise peut-être plus à se tourner vers l'éduc quand ça ne va pas. Les discussions informelles autour d'un barbecue prennent une autre dimension, d'autres espaces de rencontre s'ouvrent et permettent de se rencontrer là où le jeune en est.



4.3 Les interventions au collège AIGLE

Fin mars, Hélène et Guillaume sont intervenus avec le personnel éducatif du collège au sein des classes de 4ème dans le cadre de la semaine de la presse. Cet événement a pour objectif d'aider les élèves à comprendre le système des médias, former leur jugement critique, développer leur goût pour l'actualité et se forger leur identité de citoyen.

A la rentrée 2023/24, le collège n'envisageait pas spontanément de renouveler les interventions dans les classes de 4^{ème} comme en 2022. L'établissement était d'une part impacté par des phénomènes de violence importants durant les cours et relayait d'autre part le fait que les questions de harcèlement scolaire étaient largement reprises dans un programme national de prévention depuis la rentrée 2022.

Nous avons donc proposé à la fois de réfléchir à un support d'intervention sur le thème de la prévention des violences et sur le fait d'entrer en lien avec les jeunes durant la pause méridienne si des temps permettaient notamment de proposer des jeux de société le tout pour des interventions sur le second semestre de l'année scolaire c'est-à-dire début 2024.

4.4 Accompagner les jeunes là où ils sont, le long travail de « présence sociale »

Une des caractéristiques de la prévention spécialisée, souvent mal interprétée, est d'inscrire son action sur le long terme, de venir et revenir au même endroit sans attente de résultat immédiat ou petite case qu'on pourrait cocher venant valider un acte, mesurable et évaluable.

La première année de présence sur le quartier il y a 3 ans, les jeunes nous demandaient qui on était et ce qu'on pouvait bien faire ici. Au bout d'un moment, quelques CV se sont faits sur l'escalier derrière les garages. Et c'était déjà énorme.

Aujourd'hui, certains jeunes ont pu s'inscrire aux chantiers éducatifs auxquels nous participons avec la JEEP, à des formations, à un suivi (plus ou moins réguliers) à la mission locale. Des contacts ont eu lieu avec le conseiller principal d'éducation, CPE, pour comprendre les situations avec les jeunes et essayer de trouver une alternative à l'exclusion. Et entre ces démarches factuelles, visibles, les interstices où le long travail de lien avec ces jeunes et les éducateurs se fait. On vient exprimer des mal-être, des doutes et questionnements. On vient tester la limite des éducateurs, voir jusqu'où on peut aller. On s'autorise à parler de ses consos un soir où les éducs passent, c'est le bon moment. Parler de ce qu'il se passe à la maison ? C'est encore trop tôt, faut repasser, une autre fois peut-être!

« On repassera, demain ou jeudi! »

Ce sont tous ces moments qui viennent faire notre quotidien, autant dans la rue au sein du quartier Suisse, qu'à la sortie du Collège ou au Cardek. Les collégiens passent au pied de l'immeuble où sont localisés nos bureaux, restent un peu discuter et nous racontent ce qui s'est passé la veille. Parfois, ils nous parlent de leurs problèmes au Collège et on essaye de faire le lien avec l'équipe éducative de l'établissement. Le déménagement de nos bureaux fin d'année a en effet eu un réel impact dans l'implantation de l'action du service. Ils sont situés sur l'axe entre le collège et le lieu d'habitat de beaucoup de jeunes en lien avec l'équipe. Beaucoup de rencontres se font sur le trottoir ou au niveau de l'arrêt de bus. Nous avons une plus grande proximité avec ces jeunes, autant géographique que symbolique.

4.5 Aller plus loin

Pour l'année 2024, une demande de poste supplémentaire a été exprimée par l'équipe. Beaucoup de chose peuvent en effet s'enclencher avec 0,8 ETP, et c'est ce que l'équipe s'efforce de faire. Mais de plus en plus, nous repérons de réels besoins de soutien et d'accompagnement auprès de ces jeunes qui ne peuvent être assumés aujourd'hui, faute de temps et de disponibilité. Nous atteignons nos limites dans le sens où l'équipe est encore peu en lien avec les parents, les jeunes plus isolés ou ceux perdus de vue ainsi que les jeunes filles/femmes. Des rencontres furtives se font mais nous ne pouvons aller plus loin.

5 Perspectives 2024

- ➤ Un poste éducatif supplémentaire : le développement des actions à la KRUTENAU appelle aujourd'hui à un renforcement des moyens humains de l'équipe, une demande dans ce sens a été effectuée au budget 2024.
- Le besoin d'un local associatif sur le quartier Suisse est toujours d'actualité et fera l'objet de discussion avec les acteurs du nouveau QPV en 2024.
- Poste de psychologue de rue : nous espérons pour 2024 une réponse positive au financement du projet transmis en septembre 2023.
- L'équipe bénéficiera d'un accompagnement pour élaborer son projet de service.
- Nous serons également accompagnés en 2024 pour répondre aux obligations de l'évaluation externe.
- Nous espérons être associés à la réflexion sur les projets pour les jeunes en 2024 et poursuivrons la mission de veille dévolue à la prévention spécialisée afin de faire remonter les besoins du public.
- Communication avec les partenaires pour présenter le service et la spécificité de la mission et de l'intervention auprès des jeunes dans une logique de continuité de parcours.